



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Salles de spectacles : Paris

Question écrite n° 742

Texte de la question

Mme Christine Boutin attire l'attention de M le ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire sur le probleme de la coexistence de deux operas a Paris, compte tenu de l'insuffisance du public potentiel. Elle demande : 1o si une decision politique est envisagee sur l'eventuelle fermeture de l'un ou l'autre d'entre eux ; 2o quels seront les couts d'exploitation previsibles ; 3o quelle decision sera prise pour l'exploitation de la salle modulable de l'opera de la Bastille : integration ou concession.

Texte de la réponse

Reponse. - L'analyse de la frequentation du Theatre national de l'Opera de Paris comme les resultats d'une enquete menee par la Sofres en 1987 demontrent qu'un vaste public attend un elargissement de l'offre de spectacles dans la capitale. Le nombre d'entrees aux spectacles lyriques et choregraphiques du TNOP se situe autour de 330 000 par saison. L'evolution de la frequentation sur longue periode fait apparaitre une baisse du nombre de representations offertes, et donc du public accueilli ; en revanche, les taux de frequentation ne cessent d'augmenter, dépassant meme les 100 p 100 en raison de la vente de places « aveugles ». Pour les seuls spectacles lyriques, ce phenomene est encore plus accentue, les taux de frequentation atteignant 117 p 100 au Palais Garnier et 93 p 100 a la salle Favart. Voir tableau dans le JO no 35 (annee 1988). L'insuffisance de l'offre de spectacles est egalement attestee par l'importance des places refusees (30 p 100 a 40 p 100 des demandes par correspondance), chiffre qui ne tient compte ni des refus aux guichets, ni du public qui, dissuade par plusieurs refus, renonce a s'abonner ou a venir a l'opera. Par ailleurs, il faut noter que la majorite des demandes refusees concerne les places les moins couteuses. Par ailleurs, les comparaisons avec d'autres villes soulignent le retard de Paris. A l'etranger, des villes comme Londres, New York, Berlin ou Munich offrent toutes entre 600 000 et 1 000 000 de places par an. Aussi les possibilites d'acces a l'opera y sont-elles beaucoup plus fortes : alors qu'un Parisien sur quarante peut aller a l'opera chaque annee, la proportion est de un sur vingt a Londres, un sur quinze a New York, un sur trois a Berlin, un sur deux a Munich. Un sondage realise du 3 au 17 fevrier 1987 aupres d'un echantillon de 1 665 personnes de quinze ans et plus habitant la region parisienne a permis de preciser l'attente du public. Voir tableau dans le JO no 35 (annee 1988). L'enquete a montre que ces souhaits se trouvent en outre renforces par la perspective d'une politique tarifaire plus accessible.

Conformement aux decisions initiales sur ce dossier, le Palais Garnier sera principalement consacre a la danse, et l'Opera de la Bastille a l'art lyrique. Cette discipline beneficiera de plus de la presence de la salle modulable, element decisif en faveur de la creation. M Pierre Berge vient d'accepter la responsabilite de mettre en place une nouvelle institution regroupant le Palais Garnier, la salle Favart et l'Opera de la Bastille, avec pour objectif une gestion coherente et rigoureuse de ces theatres dont le cout d'exploitation sera precise dans le cadre des propositions attendues de M Berge.

Données clés

Auteur : [Mme Boutin Christine](#)

Circonscription : - Non-Inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 742

Rubrique : Musique

Ministère interrogé : culture, communication, grands travaux et bicentenaire

Ministère attributaire : culture, communication, grands travaux et bicentenaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 juillet 1988, page 2191